



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

activités professionnelles

Question écrite n° 97285

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le problème de la carence pédopsychiatrique notamment dans les quartiers urbains sensibles. En effet, dans le cadre des réflexions sur la prévention de la délinquance, de nombreux élus se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir le service des pédopsychiatres pour suivre des jeunes en difficultés, dans les cités de leurs villes. Il conviendrait donc d'établir un diagnostic de ses insuffisances et de proposer un plan de rattrapage pour faciliter l'accès à des consultations de pédopsychiatre. Il lui demande donc s'il compte répondre à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97285

Rubrique : Plus-values : imposition

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6392